

Un métro développerait le nord de la ville



"Nous sommes sûrement en faveur de l'établissement d'un système de métro à Montréal; le principal problème réside dans la façon de le financer sans taxer les propriétaires de la ville", nous disait M. François-J. Leduc, député de Laval, ingénieur civil bien connu, interrogé sur la question du métro.

"Je m'attache particulièrement à la ligne Nord-Sud et je trouve que ce serait là une excellente occasion de développer le nord de Montréal.

"Lorsque nous faisons part à la compagnie des Tramways du congestionnement dans les lignes vers le Nord, on nous répond que les voies sont remplies à capacité par les véhicules du Tramway.

"Un système de métro, surtout un système-express, aurait pour résultat de décongestionner les voies."

M. Leduc est d'avis qu'un système de métro aurait des avantages multiples.

"C'est un projet qui s'impose le plus tôt possible, un projet dont nous avons essentiellement besoin, pour éviter le congestionnement qui accompagnera le retour d'un nombre accru de véhicules", nous disait M. C.-A. Gascon, président provincial de la section des épiceries de l'Association des marchands détaillants, alors qu'il était interrogé sur le projet d'un métro à Montréal. M. Gascon souligne que c'est là son opinion personnelle, et qu'il espère la faire adopter par les marchands détaillants.

M. Gascon, qui est aussi président de la compagnie J. Christin Ltée et de la Compagnie Mutuelle

d'Immeubles Ltée, est en faveur de deux voies du métro sud-nord. Il favorise la rue St-Denis plutôt que la rue St-Laurent, l'autre voie allant en-dessous de l'avenue du Parc. Il dit que les grandes foules que l'on voit actuellement, rue St-Denis sur le trajet du tramway, militent en faveur de cette rue plutôt que la rue St-Laurent. Il voit là également un excellent moyen de développer davantage l'est de la métropole.

L'enseignement obligatoire

En France, l'instruction est obligatoire depuis une cinquantaine d'années. En bien des pays d'Europe, cette réforme est encore plus récente en dépit de son utilité.

Dans notre province l'enseignement obligatoire date de l'année dernière seulement.

Or, l'histoire nous apprend qu'en certaines régions des Indes, chaque village avait son école au troisième siècle de l'ère chrétienne!

A cet époque — il y a plus de seize cents ans! — les pères de famille étaient tenus, sous peine de prison, d'envoyer leurs fils à cette école. (Quant aux filles, l'instruction n'était pas pour elle!)